

( N<sup>o</sup> 144. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1845.

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande du sieur *Mathieu-Joséph Giess*, facteur à l'administration du chemin de fer à Louvain.**

(*Voir le N<sup>o</sup> 219, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.*)

MESSIEURS,

Le Pétitionnaire est né à Call (Dépt. de l'Ourthe), le 15 nivose an VIII ; il est en Belgique depuis le 24 juin 1831, époque de son engagement dans l'armée Belge ; le 4 juillet 1837, il a été congédié, sur sa demande, et a épousé une Belge.

Il sollicite la naturalisation ordinaire.

Le Demandeur est, depuis le 31 mai 1841, facteur au chemin fer, à la station de Louvain.

Les renseignements sur son compte sont à son avantage et les autorités consultées sont favorables à sa requête. Elle a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 42 suffrages contre six.

BONNÉ-MAES, Rapporteur.